

## Séance : Accessibilité

<b>Objectifs d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comprendre le concept général de l'accessibilité.</li><li>• Comprendre la différence entre les accommodements raisonnables et l'accessibilité.</li></ul>
<b>Messages clés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'accessibilité et les accommodements raisonnables sont des piliers de l'inclusion des personnes en situation de handicap et sont directement associés à l'analyse des obstacles et des dynamiques de pouvoir décrite lors de la séance précédente. L'accessibilité et les accommodements raisonnables sont essentiels à la pleine participation des personnes en situation de handicap aux activités et à la vie en société.</li><li>• Ils contribuent à éliminer les obstacles à l'information, à la communication et à l'accès aux services, aux produits et aux dispositifs.</li><li>• L'accessibilité et les accommodements raisonnables profitent à tout le monde ainsi qu'à la société. Ils contribuent à s'assurer que les personnes en situation de handicap sont autonomes et participent pleinement à tous les aspects de la vie.</li></ul>
<b>Notes à la personne responsable de l'animation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurez-vous de bien comprendre les obstacles à l'accès et les accommodements raisonnables. Vous pouvez consulter les notes de la séance précédente en ce qui concerne l'analyse des obstacles.</li><li>• Ayez en main des exemples concrets d'accessibilité et d'accommodements raisonnables.</li></ul>
<b>Durée</b>	10 minutes
<b>Activité</b>	Présentation et questions
<b>Ressources</b>	Guide d'accompagnement sur les piliers de l'inclusion des personnes en situation de handicap
<b>Technologie</b>	Présentation PowerPoint

# L'accessibilité et les accommodements raisonnables

---

## Description

L'accessibilité et les accommodements raisonnables constituent des piliers de l'inclusion des personnes en situation de handicap et ont des répercussions sur la plupart des étapes de la mise en œuvre des projets. Il est donc essentiel d'en tenir compte dès la conception du projet, puis lors de son évaluation.

Il n'y a pas de hiérarchie entre les piliers. Comme le montre la diapositive 11 de la présentation PowerPoint, on peut commencer par n'importe lequel, et l'ordre peut varier. Ils sont tous essentiels et souvent, ils se recoupent et sont interreliés.

## Processus

1. Expliquez ceci : lors de la planification et de la mise en œuvre des interventions et des infrastructures du projet, il est important de prévoir, de budgéter et d'appliquer, dans la mesure du possible, les principes de **conception universelle**<sup>1</sup>. Cela permet de s'assurer que les interventions, activités, installations et événements sont accessibles à toutes et à tous, y compris les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants.
2. Présentation PowerPoint (diapositives 12-13). Les notes incluses sous chacune des diapositives vous fournissent plus de détails.
3. Référez-vous au Guide d'accompagnement, qui renvoie à une ressource complète sur l'accessibilité.

## Information supplémentaire

- Ce guide complet, élaboré par CBM Global et l'Union mondiale des aveugles, offre un soutien pratique pour adopter une approche inclusive dans toute l'organisation. Il vise à appuyer la réalisation de sept engagements fondamentaux en matière d'accessibilité, couvrant les environnements bâtis, l'information et les communications, l'approvisionnement en biens et services, la formation et le renforcement des capacités, les programmes, les réunions et événements, ainsi que le recrutement et la gestion des ressources humaines. <https://cbmg.wpengine.com/wp-content/uploads/2021/07/Accessibility-GO-A-Guide-to-Action-WBU-CBM-Global.pdf>
- Certaines grandes organisations ont commencé à réserver un budget de 27 000 à 37 000 CAD pour les accommodements raisonnables au sein de leur organisation.

---

<sup>1</sup> <https://doit.uw.edu/brief/universal-design-process-principles-and-applications/>

## Séance : Budget

<b>Objectifs d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comprendre le lien entre les considérations budgétaires, l'accessibilité et les accommodements raisonnables.</li><li>• Être en mesure de fournir des exemples de considérations budgétaires ou de coûts, en adoptant une perspective intersectionnelle.</li><li>• Comprendre le suivi des coûts liés à l'inclusion des personnes en situation de handicap.</li></ul>
<b>Messages clés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sans budget adéquat, l'inclusion est peu probable.</li><li>• La planification et l'estimation des coûts tout au long du cycle de projet sont essentielles. Assurez-vous de les intégrer dès l'élaboration de la proposition.</li><li>• Si les coûts sont difficiles à prévoir avec précision, ajoutez une ligne « accessibilité et inclusion » équivalant à 5 % du budget total.</li></ul>
<b>Notes à la personne responsable de l'animation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurez-vous de bien comprendre les obstacles environnementaux et les accommodements raisonnables.</li><li>• Invitez les participant-es à consulter des spécialistes, en particulier diverses personnes en situation de handicap, afin de bien cerner les besoins en matière d'accessibilité et d'accommodements raisonnables pour l'élaboration du budget.</li></ul>
<b>Durée</b>	20 minutes
<b>Activité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Révision du tableau partiel des coûts liés à l'inclusion des personnes en situation de handicap, notamment en matière d'accessibilité et d'accommodements raisonnables.</li><li>• Présentation et questions</li></ul>
<b>Ressources</b>	Guide d'accompagnement sur les piliers de l'inclusion des personnes en situation de handicap
<b>Technologie</b>	Présentation PowerPoint

## Description

Il est essentiel de prendre en compte l'inclusion des personnes en situation de handicap dès le début du processus budgétaire.

Les organisations font souvent l'erreur d'élaborer une proposition sans penser à l'inclusion du handicap ni aux coûts qui y sont associés. Ensuite, au moment de la mise en œuvre du projet, un bailleur de fonds ou une personne responsable à l'interne rappelle à l'organisation qu'elle doit tenir compte de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Même s'il est possible d'ajouter une perspective inclusive par la suite, les contraintes budgétaires en limiteront fortement la portée.

C'est pourquoi il faut insister : **sans budget adéquat, la participation significative et l'inclusion sont peu probables.**

## Activité 1 – Lignes budgétaires

---

### Processus

1. Partagez votre écran pour afficher le tableau partiellement rempli portant sur les considérations budgétaires liées à l'accessibilité et aux mesures d'accommodement raisonnable (voir les deux prochaines pages de ce document).
2. Invitez les participant-es à proposer des éléments qui pourraient manquer dans le tableau.
3. Après le remue-méninge, demandez aux participant-s de regarder le tableau complété dans le Guide d'accompagnement du webinaire 2.
4. Présentez la diapositive 14 en guise de résumé.

### Information supplémentaire

- UNHCR. Fiche conseil pour budgéter l'inclusion des personnes en situation de handicap : <https://www.unhcr.org/62962a0a4.pdf>

Les participant-es pourraient poser des questions sur le coût de l'accessibilité et des accommodements raisonnables à intégrer dans un budget. Il n'existe pas de réponse unique, mais il est généralement recommandé de consacrer entre 3 % et 7 % du budget du programme à ces éléments.

- Dressez la liste des éléments pertinents en matière d'accessibilité et d'accommodements raisonnables.
- Ajoutez d'autres occasions où ces mesures pourraient s'appliquer.

**Tableau 1 - Tableau partiel**

Budget pour	Élément	Occasion	
<p>Accommodements raisonnables et accessibilité</p> <p>Les accommodements raisonnables s'appliquent généralement au cas par cas, souvent en réponse à un besoin individuel. Ils sont nécessaires lorsque l'environnement n'est pas accessible. Ainsi, plus l'environnement est accessible, moins on a besoin de recourir aux accommodements raisonnables.</p>	Déplacements	Réunions avec le gouvernement et d'autres partenaires	
		Formations pour les personnes en situation de handicap	
		Services de consultation	
		Collecte de données	
			Réunions avec le gouvernement et d'autres partenaires
			Services de consultation
			Collecte de données
			Réunions
			Formation
			Matériel, y compris les diagrammes et autres éléments visuels, lisibles par un logiciel de lecture d'écran
			Langage simple et inclusif
Activités ciblées	Événements de sensibilisation au handicap		
	Formation	Renforcement des capacités des OPH et des groupes d'entraide <sup>2</sup>	
	Soutien aux activités, par exemple :		
Ressources humaines		Expertise en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap pour le projet	

<sup>2</sup> Organisations de personnes en situation de handicap / groupes d'entraide

**Tableau 2 - Tableau complet**

Budget pour	Élément	Occasion
<p>Accommodements raisonnables et accessibilité</p> <p>Les accommodements raisonnables s'appliquent généralement au cas par cas, souvent en réponse à un besoin individuel. Ils sont nécessaires lorsque l'environnement n'est pas accessible. Ainsi, plus l'environnement est accessible, moins on a besoin de recourir aux accommodements raisonnables.</p>	Frais de transport des personnes en situation de handicap et de leurs accompagnateur-trices, le cas échéant	Réunions avec le gouvernement et d'autres partenaires
		Formations pour les personnes en situation de handicap
		Séances de sensibilisation menées par des personnes en situation de handicap
		Services de consultation
		Collecte de données, notamment lors des évaluations
		Recrutement de personnes en situation de handicap pour le projet, notamment pour des services-conseils, les évaluations et la recherche
	Interprètes en langue des signes	Réunions avec le gouvernement et d'autres partenaires
		Formations pour les personnes en situation de handicap
		Séances de sensibilisation menées par des personnes en situation de handicap
		Services de consultation
		Collecte de données, notamment lors des évaluations
		Recrutement de personnes en situation de handicap pour le projet
	Lieux accessibles	Réunions
		Formation
	Matériel technique accessible	Matériel, y compris les diagrammes et autres éléments visuels, lisibles par un logiciel de lecture d'écran
		Texte alternatif pour les photos et les éléments visuels
		Langage simple et inclusif
		Différents formats, par exemple, grandes impressions, versions facilement lisibles
	Événements en ligne accessibles	Sous-titrage, interprétation en langue des signes, traduction dans différentes langues
	Activités ciblées	Événements de sensibilisation au handicap
Réunions		Développement de partenariats
Formation		Développement des capacités des OPH et des groupes d'entraide <sup>3</sup>
Soutien aux activités, par exemple, audits d'accessibilité		Mis en œuvre par les OPH et les groupes d'entraide
Ressources humaines	Responsable de l'inclusion des personnes en situation de handicap	Expertise en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap pour le projet
	L'éthique de l'évaluation qualitative	Évaluateur-trice / Conseiller·ère en situation de handicap

<sup>3</sup>Organisations de personnes en situation de handicap / groupes d'entraide

## Séance : Données

<b>Objectifs d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comprendre l'importance de la collecte et de l'analyse de données ventilées.</li><li>• Se familiariser avec les ensembles de questions du Groupe de Washington.</li><li>• Être en mesure de formuler des questions et des indicateurs qui tiennent compte des personnes en situation de handicap lors de l'analyse de la situation.</li></ul>
<b>Messages clés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La ventilation des données est importante à toutes les étapes du projet.</li><li>• La ventilation des données selon une perspective intersectionnelle doit être appliquée de façon cohérente et intégrée à l'analyse et aux rapports.</li><li>• Les données ne servent pas uniquement à la responsabilité et à la reddition de comptes, mais aussi à produire des éléments probants pour la défense des droits, l'élaboration de politiques et la mobilisation de ressources.</li><li>• Les questions utilisées dans les analyses de situation et la formulation des indicateurs peuvent être adaptées pour tenir compte des personnes en situation de handicap, soit en les reformulant, soit en ajoutant des questions ou des indicateurs portant spécifiquement sur leur situation.</li></ul>
<b>Notes à la personne responsable de l'animation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurez-vous de vous familiariser avec les questions du Groupe de Washington et d'autres ensembles de questions pour avoir une vue d'ensemble de ce qui peut s'appliquer à différents contextes. Idéalement, consacrez du temps à explorer le site Web du Groupe de Washington et plus particulièrement sa foire aux questions.</li><li>• Passez en revue les questions types utilisées dans les analyses de situation, les enquêtes et les cadres d'indicateurs, puis proposez des adaptations possibles pour tenir compte des personnes en situation de handicap.</li></ul>
<b>Durée</b>	30 minutes
<b>Activité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation PowerPoint et questions</li><li>• Analyse de la situation et indicateurs</li></ul>

<b>Ressources</b>	Guide d'accompagnement sur les piliers de l'inclusion des personnes en situation de handicap
<b>Technologie</b>	Présentation PowerPoint

## Description

Les données sont absolument essentielles et on ne saurait trop insister sur leur importance.

Lorsqu'une organisation décide de tenir compte de la dimension du handicap sans l'avoir prévue dès le départ, les données sont le premier levier vers lequel se tourner. Même si l'inclusion n'a pas été planifiée, il est toujours possible de rendre visibles les réalités vécues par les personnes en situation de handicap et de produire des données probantes susceptibles d'influencer les décisions, y compris au sein même des organisations. La collecte de données de qualité est également une étape indispensable au suivi et à l'évaluation des programmes. En identifiant qui profite des programmes et qui n'en profite pas, les organisations peuvent adapter et améliorer les activités des projets pour qu'elles soient plus inclusives. C'est un point important à souligner auprès des participant·es.

Les [ensembles de questions du Groupe de Washington](#) constituent un outil précieux et il est fortement recommandé de prendre le temps d'en consulter le site Web.

## Processus

1. Présentez les diapositives 16 à 18 de la présentation PowerPoint afin d'expliquer l'importance de disposer de données de qualité sur le handicap, en abordant les défis associés et en recommandant d'utiliser les ensembles de questions du Groupe de Washington.
2. Expliquez que les questions du Groupe de Washington sont constamment réexaminées, que les expériences sont analysées et que les questions sont adaptées en conséquence. Dites au groupe que le guide d'accompagnement contient des précisions sur ces questions, ainsi qu'un lien vers le site Web du Groupe de Washington, où l'on peut consulter l'ensemble des questions disponibles, de l'information complémentaire, des conseils pratiques et une foire aux questions.

## Information supplémentaire

- <https://www.washingtongroup-disability.com>

# Activité 1 – Analyse de la situation et indicateurs

---

## Description

Habituellement, les activités sur les données consistent à réaliser une analyse de la situation et à élaborer des indicateurs pour un projet.

Rappelez aux participant-es que si l'on ne pose pas les bonnes questions, on ne recueillera pas toute l'information pertinente. Si nous ne formulons pas d'indicateurs qui intègrent la dimension du handicap, il y a peu de chances qu'on pense à recueillir les données nécessaires (c'est-à-dire poser les bonnes questions, prévoir un budget adapté, et s'assurer de l'accessibilité) si rien dans l'indicateur ne l'exige explicitement.

## Processus

1. Présentation de la diapositive 19.
2. Les diapositives 20 et 21 de la présentation PowerPoint donnent des exemples de questions typiquement posées dans les analyses de situation, ainsi que des exemples d'indicateurs couramment utilisés. Les diapositives sont conçues pour que les questions et les reformulations apparaissent de manière successive, pour laisser aux participant-es le temps de réfléchir et de proposer leurs propres pistes d'adaptation avant que les solutions possibles ne soient présentées.

## Information supplémentaire

- <https://www.unicef.org/media/126491/file/General-Suggestions-for-Disability-SITANS.pdf>
- [https://esaro.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Situational%20Analysis%20SRHR%20YPWD%20ESA\\_FINAL\\_0.pdf](https://esaro.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Situational%20Analysis%20SRHR%20YPWD%20ESA_FINAL_0.pdf)

## Séance : Partenariats / Collaboration

<b>Objectifs d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les différents types d'organisations qui travaillent sur les enjeux du handicap.</li><li>• Comprendre l'importance des partenariats pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et les facteurs clés à considérer pour leur mise en place et leur bon fonctionnement.</li></ul>
<b>Messages clés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il est important de connaître les différents types d'organisations qui travaillent sur les enjeux du handicap dès l'étape de préparation d'un programme, afin de déterminer avec qui établir un partenariat.</li><li>• « Rien sur nous sans nous » est la devise du mouvement de défense des droits des personnes en situation de handicap. Il est essentiel de la respecter et de l'appliquer dans toute démarche inclusive.</li><li>• Les partenariats demandent une <b>préparation</b> adéquate et peuvent prendre du temps à se développer, surtout pour établir une relation de confiance et de collaboration.</li><li>• Dans le contexte humanitaire ou en situation d'urgence, il est d'autant plus crucial d'être préparé-e à collaborer rapidement dès qu'une crise survient.</li><li>• <b>Apprendre à connaître les partenaires potentiels en amont est un investissement important</b>, notamment en ce qui concerne les questions d'accessibilité, de langue, d'obstacle et d'identité.</li><li>• Il peut être utile d'explorer les différents <b>modèles progressifs</b> pour assurer la pérennité d'un partenariat à long terme.</li></ul>
<b>Notes à la personne responsable de l'animation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il est essentiel de faire la distinction entre les différents types d'organisations et de savoir bien différencier celles qui <b>travaillent pour</b> les personnes en situation de handicap (ONG de défense des droits des personnes en situation de handicap) et celles qui sont <b>composées de</b> personnes en situation de handicap (OPH et groupes d'entraide).</li></ul>
<b>Durée</b>	15 minutes
<b>Activité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation PowerPoint et questions</li></ul>
<b>Ressources</b>	Guide d'accompagnement sur les piliers de l'inclusion des personnes en situation de handicap

## Description

Pour établir de véritables partenariats égaux, les programmes doivent investir du temps et offrir des formations afin que les personnes en situation de handicap disposent des compétences et des connaissances nécessaires pour participer à la conception, à l'analyse et à l'interprétation des données. Cela permet d'intégrer leurs préoccupations et leurs points de vue dans l'ensemble du processus.

Il n'est pas rare que les personnes responsables de programmes généraux (ainsi que d'autres membres d'organisations générales) soient surprises lorsqu'elles découvrent pour la première fois les réalités pratiques, historiques et politiques des différents types d'organisations qui se consacrent aux questions du handicap. Cette séance constitue donc une introduction importante, surtout pour les organisations qui ont peu d'expérience en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap. Elle les aidera à amorcer cette démarche de manière plus réfléchie dès les premières étapes de mise en œuvre.

## Processus

1. Présentez les diapositives 23 à 29 (informations sur les diapositives et dans les notes).
2. Dites aux participant·es de lire le Guide d'accompagnement qui contient d'autres informations et ressources.

## Séance : Participation

<b>Objectifs d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avoir une compréhension de base des différents degrés de participation.</li><li>• Développer quelques idées concrètes pour favoriser la participation de différentes personnes en situation de handicap.</li></ul>
<b>Messages clés</b>	<p>Le terme « participation significative » est souvent utilisé, mais rarement bien défini.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Il ne devrait pas se limiter à consulter les personnes en situation de handicap uniquement pour recueillir des informations sur leurs difficultés et leurs obstacles.</li><li>• Les personnes en situation de handicap, en particulier les femmes et les filles, peuvent – et devraient – contribuer activement à l'élaboration de stratégies d'adaptation et de résilience dans divers domaines thématiques. Leur participation est essentielle pour définir des approches inclusives dans les programmes et pour formuler des rétroactions ou évaluer les progrès réalisés (ou non).</li></ul>
<b>Notes à la personne responsable de l'animation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La participation est un vaste sujet, mais le temps consacré à cette question dans le cadre du webinaire est limité. De plus, à ce stade-ci, les participant-es ressentiront sans doute une certaine « fatigue mentale » étant donné la densité du contenu abordé jusqu'ici. Invitez-les à considérer les informations présentées comme un point de départ pour réfléchir à des façons de favoriser la participation significative de différentes personnes en situation de handicap dans leurs processus et leurs programmes.</li></ul>
<b>Durée</b>	10 minutes
<b>Activité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation PowerPoint et questions</li></ul>
<b>Ressources</b>	Guide d'accompagnement sur les piliers de l'inclusion des personnes en situation de handicap
<b>Technologie</b>	Présentation PowerPoint

## **Description**

Pour établir de véritables partenariats égaux, les programmes doivent investir du temps et offrir des formations afin que les personnes en situation de handicap disposent des compétences et des connaissances nécessaires pour participer à la conception, à l'analyse et à l'interprétation des données. Cela permet d'intégrer leurs préoccupations et leurs points de vue dans l'ensemble du processus.

## **Processus**

1. Présentez la diapositive 30 et répondez aux questions en grand groupe.